

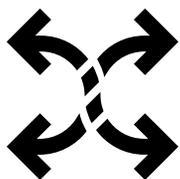
Définir les séries FNB en allant à *l'essentiel*

Les placements pour les particuliers prennent toutes sortes de formes et de tailles, allant des fonds communs de placement classiques aux ETF à gestion active, en passant par une foule d'autres produits. Bien qu'il soit d'usage qu'un fonds commun de placement soit proposé dans une ou plusieurs séries, la notion de série d'ETF n'est apparue que récemment dans les discussions. Que sont les séries FNB et en quoi se distinguent-elles des parts de fonds communs de placement traditionnelles? Examinons la question.



Que sont les séries FNB?

- ⌚ Les séries FNB vous permettent d'acquérir des parts de fonds communs de placement existants ou nouvellement lancés, et ne forment pas en soi de mandats distincts.
- ⌚ Les séries FNB s'adressent aux investisseurs qui sont attirés par la stratégie d'un fonds commun de placement donné, mais préfèrent la structure des fonds négociés en bourse.



Favoriser la souplesse, offrir plus de choix et faciliter les opérations

En réponse à la popularité croissante des fonds négociés en bourse, de plus en plus d'émetteurs offrent des séries FNB lors du lancement de nouveaux fonds ou en ajoutent à leurs fonds existants pour étoffer leur gamme de produits.

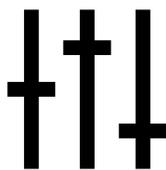
Les séries FNB permettent aux investisseurs de tirer parti des fonds communs de placement traditionnels dans le cadre d'un fonds négocié en bourse et offrent aux conseillers plus de choix pour répondre aux besoins changeants de leurs clients.



Contrairement aux fonds communs de placement, les FNB émettent des parts qui sont négociables en bourse et dont les attributs favorisent la liquidité intrajournalière et la négociation en bloc.

Survol des *similitudes* et des *distinctions* entre les parts de fonds communs de placement et les séries FNB

Fonds communs de placement	Séries FNB
<ul style="list-style-type: none">⌚ La structure des frais et la tarification varient d'une série à l'autre.⌚ Les différentes séries de fonds communs de placement peuvent également comporter des particularités sur le plan des distributions, du traitement fiscal et de la devise.⌚ Les séries de fonds communs de placement sont achetées et vendues directement auprès d'un courtier en valeurs mobilières, sans négociation intrajournalière.⌚ Les opérations ont lieu une fois par jour, généralement à la clôture des marchés, et les parts se négocient à la valeur liquidative.⌚ Une mise de fonds minimale s'impose, mais elle n'est pas très onéreuse.	<ul style="list-style-type: none">⌚ La tarification correspond à celle de la série F des fonds communs de placement. Comme dans le cas des opérations sur actions, chaque achat ou vente de parts de série FNB peut donner lieu à des frais.⌚ Les parts de série FNB sont cotées en bourse, par exemple à la Bourse de Toronto ou à la Cboe Canada.⌚ Elles peuvent être achetées ou vendues en tout temps en cours de séance. Comme pour les actions, c'est le cours acheteur et le cours vendeur qui déterminent le prix des parts.⌚ Les séries FNB n'exigent généralement pas d'investissement minimal.



Le saviez-vous?

Les séries FNB sont combinées aux parts du fonds commun de placement sous-jacent, ce qui ouvre la porte à des économies d'échelle, notamment en facilitant la négociation en bloc. En outre, cette approche permet le suivi du rendement historique du fonds existant, un avantage clé pour les investisseurs en FNB.

Les Fonds Manuvie et les FNB Manuvie sont gérés par Gestion de placements Manuvie limitée. Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de Gestion de placements Manuvie limitée.

Les placements comportent des risques, y compris le risque de perte du capital. Les marchés des capitaux sont volatils et peuvent considérablement fluctuer sous l'influence d'événements liés aux sociétés, aux secteurs, à l'économie, à la politique, à la réglementation et aux marchés. À titre d'information générale seulement et ne doit pas être considéré comme un conseil financier, juridique ou autre, et ne constitue ni une offre, ni une invitation à quiconque, de la part de Gestion de placements Manuvie, relativement à l'achat ou à la vente d'un titre.

Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de Gestion de placements Manuvie limitée et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.